

Économie canadienne

M. McKenzie: Le député de Saint-Boniface demande quelles dépenses nous voudrions retrancher. Il ne s'agit pas de ce que nous voudrions retrancher, mais de ce que le gouvernement devra retrancher. Selon les journaux d'aujourd'hui, il ne retranche rien.

M. Guay (Saint-Boniface): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je voudrais bien que le député de Winnipeg-Sud-Centre (M. McKenzie) dise à la Chambre ce qu'il aimerait voir retrancher. Voici le moment venu pour l'opposition de nous dire où elle veut que nous fassions des coupures. Au lieu de nous dire simplement de ne pas engager de dépenses, elle devrait nous dire quels postes nous devons laisser tomber.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre! L'honorable député admettra avec moi qu'il a soulevé un argument plutôt qu'un rappel au Règlement.

[Traduction]

M. McKenzie: Une suggestion était excellente: celle de supprimer le gouvernement.

M. Guay (Saint-Boniface): Que voilà une réponse idiote.

M. McKenzie: Ce dont les députés libéraux ne se rendent pas compte...

M. Guay (Saint-Boniface): Il n'a du succès qu'aux émissions de Radio-Canada...

M. McKenzie: Oui, il veut que j'y aille demain. Il y a aussi d'autres stations radiophoniques.

Ce dont les libéraux ne se rendent pas compte, c'est que le gouvernement n'a pas à s'occuper que des programmes sociaux. Il doit aussi gérer vos affaires convenablement et en répondre de façon satisfaisante.

Les sociétés de la Couronne doivent dépenser judicieusement. Le député sait fort bien que tous les avions Viscount révisés à l'aéroport de Winnipeg au coût de \$200,000 à \$600,000 chacun ne valent que de \$10,000 à \$50,000 sur le marché. On ne peut s'en servir, car ils ne tiennent pas l'air.

Je vous donne un autre exemple de mauvaise administration. Le député m'a posé une question: je vais y répondre. Il y a quelques années, on a commandé le rapport Samson-Bélair qui a coûté \$239,000. On y recommandait, avec maints détails à l'appui, de confier la distribution du courrier à des entrepreneurs privés. On entrait dans les détails de ce qu'il en coûterait, et on expliquait le pourquoi de cette recommandation. Lorsque les Postes ont pris les choses en main, elles ont employé 239 camions et des centaines d'hommes de plus. Résultat: le service des postes nous coûtait de plus en plus cher, et le service se détériorait.

Au comité, j'ai demandé aux sous-ministres s'ils pouvaient réduire leurs frais d'au moins 10 p. 100. Plusieurs d'entre eux m'ont dit que, si leurs ministres leur en donnaient l'ordre, ils pourraient réduire les dépenses de 10 p. 100. J'ai proposé des motions à cet effet, mais les libéraux les ont refusées.

● (1700)

Le premier ministre (M. Trudeau) déclare que les dépenses excessives actuelles résultent de pressions exercées par les media, l'opposition et le grand public. Je l'ai mis au défi de défendre son point de vue, tout au moins en ce qui concerne Information Canada. Ce service coûte une baga-

telle de 10 millions de dollars par an et fait double emploi puisqu'il y a, par ailleurs, 750 agents d'information répartis dans les divers ministères. Tous ne sont pas nécessaires et, par surcroît, Information Canada vient en plus faire double emploi. C'est là un exemple flagrant, et je suggère aux députés, s'ils lisent ce discours, d'en trouver d'autres.

M. Paproski: Ne partez pas maintenant, Joe. C'est trop chaud?

M. McKenzie: Joe ne voudrait pas diriger son magasin de chaussures comme le gouvernement dirige le pays.

Environ la moitié des dépenses gouvernementales ne peuvent être modifiées par le Parlement puisqu'elles se présentent sous la forme de budgets statutaires qui peuvent être examinés mais non pas réduits. Les députés, à qui l'on demande d'approuver ces dépenses budgétaires, ne reçoivent pas les propositions du gouvernement sous forme de programmes de dépenses explicatifs, où l'on décrirait les objectifs à partir de faits et de données précis. Je suis sûr que le député de South Shore (M. Crouse) m'appuiera sur ce point. Je pense qu'il faudrait apporter de nombreuses améliorations dans les comptes gouvernementaux.

M. Crouse: Bravo!

M. McKenzie: Les changements apportés au Règlement en 1968-1969 ont modifié en effet les pouvoirs du Parlement qui, depuis, n'a plus les rênes et ne peut agir de manière efficace sur les affectations de crédits. Il en résulte que les députés doivent passer maintenant des heures à essayer de comprendre la présentation des dépenses budgétaires du livre bleu. De plus en plus, on cache dans ces dépenses certaines sommes et l'on dissimule des crédits comme ceux des mesures de sécurité. On a de plus en plus recours à ce genre de pratique. Le parti auquel j'appartiens se préoccupe de ce problème très réel, monsieur l'Orateur. Le gouvernement fédéral est obsédé par le secret qui doit entourer ses plans et programmes de dépenses. Il refuse d'expliquer les sommes prévues dans les prévisions budgétaires et il empêche les comités de convoquer des témoins qui ont des postes de commandement en matière de dépenses.

Dernièrement, le gouvernement de l'Ontario a pris une très sage décision. Il a engagé l'ancien auditeur général, M. Maxwell Henderson. On peut s'attendre à ce qu'il soulève une tempête à propos de presque tout ce qu'il touche. Il a la rare qualité de dissiper les brouillards et de s'attaquer à des questions délicates. En peu de temps, M. Henderson et son comité ont présenté 184 recommandations qui, si elles sont appliquées, feront économiser, en l'espace de deux ans, 3,6 milliards de dollars aux contribuables ontariens. C'est ce monsieur dont les députés d'en face ont voulu saper l'autorité.

Il existe une personne qui est censée agir comme le chien de garde des dépenses gouvernementales, et c'est l'auditeur général. C'est dans ce contexte que j'aimerais citer les propos qu'a tenus, le 2 juin, à la Chambre, mon collègue de Peace River:

A mesure qu'a diminué le pouvoir de la Chambre d'étudier vraiment à fond les prévisions budgétaires, on nous a reculés jusqu'à la dernière ligne de défense du contribuable canadien assiégué, le bureau de l'Auditeur général.

Malheureusement, le gouvernement fédéral essaie de limiter le pouvoir de l'Auditeur général afin que le Parlement, pour reprendre les propos mêmes de mon collègue de Peace River, «n'aie pas un bureau de l'Auditeur général efficace, utile et réel.»

J'aimerais lire quelques passages du rapport de l'Auditeur général que j'ai en main. Par exemple, il déclare ceci: